



SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DES DOUANES CGT

Sections de Montpellier – Perpignan – Midi-Pyrénées & DNSCE

GT audio du 28 janvier 2021

Étaient présents à ce GT :

Pour les représentants du personnel : CGT (Isabelle Dolce-Danjard, Meritxell Stoecklin, Christophe Pagès), CFDT, USD-FO, UNSA et Solidaires.

Côté administration, ont pris la parole: MM. Testanière, (DI) et Dionet (DRP).

La réunion a débuté à 15h00 et s'est clôturée à 16h00.

Situation au 28 janvier 2021

M. Testanière a débuté par un point statistique.

Le nombre d'autorisations de télétravail est stable : 284 agents en télétravail soit 6 agents supplémentaires, 279 CO/AG (62,8%) et 5 en SURV.

La moitié des agents télétravaille 3 jours et plus.

Dans l'Interrégion :

Il n'y a pas de nouveau cas de COVID cette semaine.

3 semaines sont signalées.

Les seuls arrêts maladies en cours sont liés au cluster à Sète, où 4 agents n'ont pas encore repris. Leur état de santé n'inspire cependant pas d'inquiétude particulière.

Le SNAD-CGT souhaite un prompt rétablissement aux collègues infectés et à leur entourage.

-La situation dans la région Occitanie au 26 janvier 2021 selon l'ARS :

-6,8 % des tests sont positifs (+0,7%)

-1748 cas + en moyenne / jour (+14,8%)

-129 décès, chiffre nettement en hausse

Malheureusement, la tendance est comme dans tout le territoire à la hausse des incidences.

ACTUALITÉ ADMINISTRATIVE « COVID » :

-La Note DG du 27 janvier met à jour les mesures renforcées aux frontières suite à la pandémie (contrôles pour les passagers européens uniquement ayant voyagé par voie maritime ou aérienne, exemption de contrôle pour les transporteurs, ...).

-Un nouveau dispositif d'écoute psychologique a été déployé, bien entendu anonyme, dispositif d'écoute facile et hors hiérarchie.

-31 redéploiements DIPA (4 Montpellier, 6 Perpignan, 21 Toulouse) sont prévus sur l'Occitanie.

Les questions du SNAD-CGT :

-Arrêts maladie à SETE : certains agents n'ont pu utiliser la procédure AMELI pour le jour de carence et n'arrivent pas à « récupérer » leur jour de carence.

R : la RH va essayer de rattraper le coup pour les agents concernés, qui doivent se signaler auprès de leur direction interrégionale.

-Les housses de protection pour les sièges véhicules se font attendre dans certaines unités.

R : M. le directeur demande aux directions de refaire un point approvisionnement pour compléter les dotations sur toutes les brigades.

AUTRES INTERVENTIONS :

-Les DI ont-elles prévu la dotation individuelle et l'abondement en matériel nécessaire pour recevoir correctement les agents DIPA redéployés ?

R : A cette heure les demandes de matériel doivent encore être formulées et remonter à la DI, il est possible que tous les postes ne soient pas pourvu. Les modalités sont encore à définir, concrètement il faudra effectivement penser à demander à la DIPA de fournir les agents de leur matériel.

-Est-il prévu une relance de commande de matériels EPI pour les séances de formation, en particulier tir (lunette, casques, gants, lingettes spécifiques armes) ?

R: La DI est en phase de recensement des difficultés liées au manque de matériel et s'appuie sur la collaboration des unités pour préparer les dotations.

-Où en est-on de la révision des jauges des salles de réunion pour les formations ?

R: en l'absence de confirmation écrite de la DG, malgré les difficultés dont tout le monde a conscience, la jauge maximum de 6 personnes est maintenue, et la taille de la salle ne peut composer ce chiffre.

-A-t-on prévu l'équipement spécifique pour les DIPA affectés en montagne ?

R: L'information équipements que doit transmettre la DI à la DIPA permet de pointer les nécessités Spécifiques.

-Certaines brigades frontalières en manque d'effectifs chronique n'ont pas été dotées d'agents dans ce redéploiement, pourquoi ?

R : Les DR ont établi des demandes validées par la DG. La direction de Perpignan confirme que s'agissant du Perthus, le manque de véhicules, de matériel n'a pas permis de demander des effectifs supplémentaires pour la brigade.

-Qu'en est-il des stagiaires de la session de contrôleurs, obligés de continuer leur formation en distanciel dans la région ?

R : Pour l'instant, il n'y a pas de consignes spécifiques de la DNRFP. La DI a considéré surtout la problématique éventuelle de relogement, sans rencontrer de difficultés majeures pour les agents stagiaires.

-Où en est-on des formations de niveau 1 et de leur organisation ?

R: Les protocoles sont très contraignants (dojos fermés, matériels spécifiques, distanciation). Les notes DG ne seront appliquées que si le protocole est strictement observé. La DI est dans l'attente de consignes concernant des formations locales tir pour les stagiaires. Le DI a commandé un état des lieux pour la semaine prochaine.

Le SNAD-CGT reste à votre disposition pour tout renseignement et toutes interventions dans cette période très difficile. La rupture du dialogue social entamée avec la direction générale suite aux annonces de transferts de la fiscalité à la DGFIP et la transformation profonde à terme de notre administration, ne nous empêche pas d'être présent dans tout ce qui concerne les réunions sur la crise sanitaire et la santé des agents.

Le prochain GT se tiendra fin de semaine prochaine

Isabelle Dolce-Danjard – Meritxell Stoecklin – Christophe Pagès